



Saisie à domicile suite appel d huissier

Par **BREDEMESTRE KARINE**, le **14/12/2016** à **09:55**

bonjour,

j'ai reçu un courrier de l'huissier ou il était note deuxième relance, alors que je n'ai pas eu de premier courrier de leurs parts uniquement des appels téléphoniques.j'ai envoyé un recommandé à celui-ci avec les copies des courriers faites au créancier ainsi que les copies des mandats envoyés. hier je reçois un appel de l'huissier sur mon répondeur qui me dit que j'ai des problèmes de compréhensions et qu'il viendra chez moi le 23/12. je n'ai reçu aucune injonction du tribunal que puis je faire. le créancier n'a jamais répondu à mes courriers dernier envoyé en RC, en lui expliquant que j'ai eu des problèmes financiers mais que je ne refusais pas de payer mais si on pouvez trouver un arrangement pour revoir à la baisse mes mensualités,mais n'ayant pas eu de nouvelle de leur part j'envoie depuis de ma part des mandats. la l'huissier me dit qu'il va passer chez moi le 23/12/16 pour saisir et que mon compte bancaire vas être bloqué Lhuissier me dit qu'il me remettra l'acte à sa venu que puis je faire merci cordialement